



EREA Toulouse-Lautrec - Le centre de soins et de rééducation des PEP 92

Visite de Mme Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées
Vendredi 29 mai 2020

Des coopérations exemplaires entre l'école et le secteur médico-social

www.lespep.org

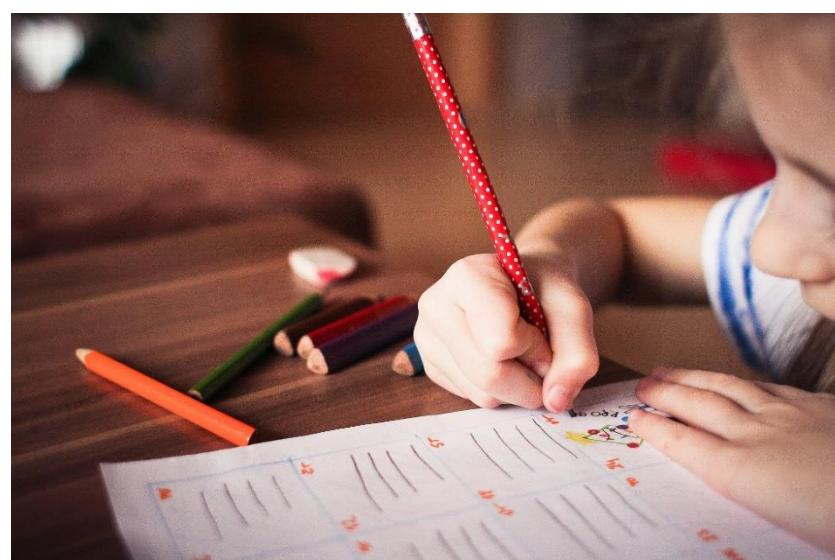
#01. —

Une coopération exemplaire entre l'école et le secteur médico-social



#02. —

L'engagement des PEP pour une école inclusive



#03. —

Mieux connaître les PEP



Le centre de soins et de réadaptation

#01.

Une coopération exemplaire entre l'école et le secteur médico-social



Une coopération exemplaire

Un plateau sanitaire et médico-social intégré à l'établissement scolaire

L'établissement régional d'enseignement adapté (EREA) Toulouse-Lautrec et le Centre de Soins et de Rééducation (CSR) qui lui est rattaché (géré par l'association départementale des PEP 92), est **un ensemble scolaire pour jeunes en situation de handicap moteur ouvert aux élèves valides**.

L'établissement est l'un des 82 EREA de France et l'un des 6 recevant des élèves en situation de handicap moteur.

Actuellement, il accueille **400 élèves, de l'école primaire au BTS** : dont 250 élèves en situation de handicap moteur.

L'établissement combine l'**accompagnement éducatif, médical et para-médical** (assuré par le centre de soins des PEP 92) des élèves handicapés moteurs scolarisés sur le site. Les élèves sont scolarisés dans un environnement à même de répondre à l'ensemble de leurs besoins (éducatifs, médicaux, paramédicaux, pédagogiques, ...)

Ainsi, les élèves peuvent poursuivre leur scolarité et accéder aux soins dont ils ont besoin, sur un même lieu, évitant ainsi les temps de déplacement.

Comme tout EREA, l'établissement offre, en complément de l'enseignement général adapté et de la formation professionnelle, un **accompagnement pédagogique et éducatif en internat éducatif** (exclusivement réservé aux élèves du CSR dont la situation requiert une surveillance et une présence nocturne).

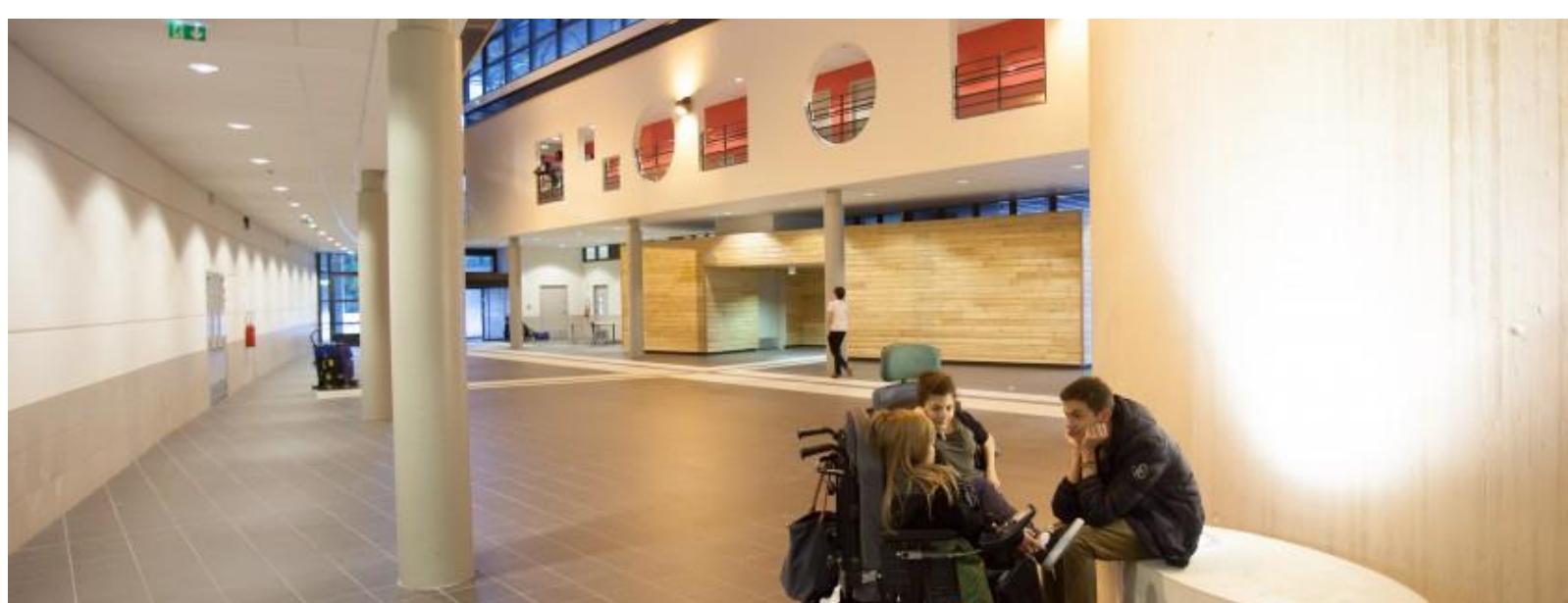
Un service éducatif commun, Éducation Nationale/Centre de Soins et de Rééducation

L'EREA et le CSR qui lui est rattaché, présentent une structure cohérente et solidaire : c'est cette grande cohérence entre soins et éducation qui fait la force de cette structure.

L'équipe éducative intervient à l'école primaire, au collège et au lycée, sur des temps scolaires et périscolaires. Elle est composée de professeurs des écoles éducateurs, d'éducateurs spécialisés, de moniteurs éducateurs, d'Assistants d'éducation (AED).

Elle est coordonnée par un chef de service et deux Conseillers Principaux d'éducation (CPE) respectivement responsables du Collège et du Lycée.

Chaque jeune du CSR est suivi par un référent éducateur ou professeur des écoles. Ce dernier participe à l'accompagnement du jeune dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet individuel. Ce travail est conduit en concertation avec les équipes pédagogiques, thérapeutiques et la famille.



Des parcours adaptés

Les élèves accompagnés au sein du CSR des PEP 92 dans le cadre de projets individuels et de parcours adaptés

Pour accompagner la scolarité des élèves en situation de handicap, le Centre de Soins et de Rééducation (CSR) assure le suivi médical et paramédical et participe à l'accompagnement éducatif et social.

En collaboration avec les rééducateurs du Centre de Soins et de Rééducation, les équipes pédagogiques proposent des aménagements, des outils, des supports (matériels, logiciels...) qui répondent aux besoins spécifiques de chaque élève.

Cette cohérence entre soins et éducation au sein d'une même structure permet la scolarisation d'élèves en situation de handicap moteur avec des élèves valides, tout en ayant également accès aux soins médicaux et paramédicaux dont ils ont besoin. Le but est d'accompagner les élèves à leur pleine participation dans leur vie quotidienne, professionnelle et sociale.

- L'organisation du temps scolaire s'harmonise avec les rééducations et les soins infirmiers dispensés sur site.
- Les équipes pluridisciplinaires concourent à des objectifs partagés.
- La concertation entre les différents professionnels assure la cohérence dans l'élaboration et le suivi du projet personnalisé de chacun.
- Les familles sont pleinement impliquées et associées aux divers aspects de la vie du jeune.

L'EREA entretient des liens réguliers avec des structures d'accueil d'élèves en situation de handicap. Pour développer ce réseau et l'ouvrir à des établissements locaux, l'EREA développe des projets communs avec des collèges et lycées de proximité pour favoriser les rencontres et les échanges.



Un établissement pour tous les temps de vie

L'offre de soins et de rééducation

Sous la responsabilité du médecin chef, l'équipe se compose de médecins de rééducation et de médecins spécialistes. Les soins sont dispensés par les personnels de l'infirmérie et la rééducation est assurée par une équipe regroupant kinésithérapeutes, orthophonistes, ergothérapeutes et psychomotricien.

Une diététicienne, des psychologues et des assistantes sociales sont à la disposition des jeunes et des familles.

Le Centre de soins et de rééducation, géré par les PEP 92 , compte 126 professionnels :

- équipe médicale : 6 médecins
- infirmerie : 35 professionnels
- paramédical : 45 professionnels
- service éducatif : 19 professionnels
- service social : 4 professionnels
- Administration/entretien/secrétariat médical : 17 professionnels.

L'éducation physique et sportive pour tous

L'établissement souhaite permettre une pratique sportive pour le plus grand nombre. Grâce au soutien technique du CSR, les élèves participent aux activités physiques et sportives de l'EREA.

Les élèves sont accueillis aux cours de sport et participent activement et en toute sécurité aux nombreuses activités physiques, sportives ou d'entretien proposées.

Les pratiques sont adaptées et aménagées afin de favoriser l'accès de tous à un socle éducatif et culturel commun.

Le lycée EREA dispose d'une section sportive handisport multisports.

Les sports concernés sont :

- Le basket fauteuil
- Le volley fauteuil
- Le football en fauteuil électrique

Engagée depuis plus de 100 ans pour une éducation de tous les enfants, quelles que soient leurs spécificités, la FGPEP, fédération partenaire de l'Education Nationale, reconnue complémentaire de l'Ecole, est très fortement mobilisée pour déployer, au plus près des territoires et des besoins exprimés, cette pratique inclusive.



Un établissement adapté à tous les élèves

Un vivre-ensemble rendu possible par la coopération école et secteur médico-social au service de l'école inclusive

Dès la création de l'établissement, des élèves valides ont été inscrits en fonction des places vacantes, offrant ainsi une scolarisation adaptée à tous les élèves, quelle que soit leur situation. Les élèves en situation de handicap sont scolarisés avec des élèves sans handicap, ce qui renforce la portée inclusive de la scolarisation.

Depuis, ce principe qui est **un élément constitutif de l'identité de l'établissement**, permet à des élèves en situation de handicap et des élèves valides de vivre ensemble leur scolarité. C'est la concrétisation de « **l'école inclusive** », dont l'inscription dans la Loi a été portée par la Fédération Générale des PEP en 2013.

L'EREA propose à des élèves en situation de handicap moteur une scolarisation adaptée. Le CSR assure le suivi médical, paramédical et participe à l'accompagnement éducatif et social.

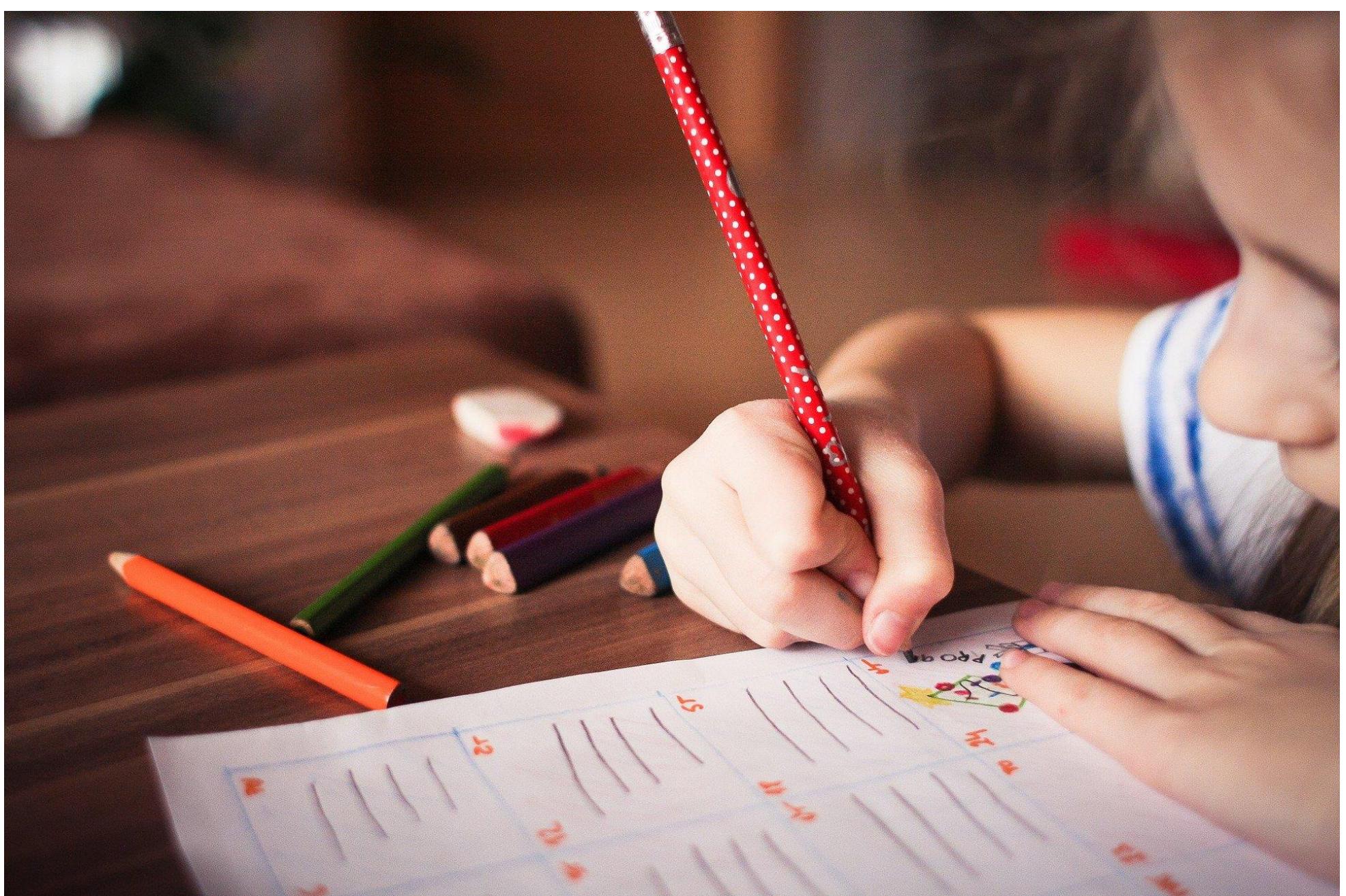
Le service éducatif, commun à l'éducation nationale et au Centre de Soins, prend en charge les jeunes en journée et sur le temps d'internat.

L'accueil conjoint de jeunes en situation de handicap et de jeunes valides offre les conditions d'une éducation citoyenne vécue au quotidien. Cela contribue à la construction d'une société solidaire et inclusive.



#02.

L'engagement des PEP pour une école inclusive



L'éducation pour tous, un droit inconditionnel

L'éducation des élèves à besoins éducatifs particuliers : un droit constitutionnel et une priorité

Sur le terrain, nos 23 000 salariés, 8 000 bénévoles et 100 associations de proximité du réseau PEP font de la scolarisation, et de celle des enfants et adolescents en situation de handicap, une priorité.

Durant la période de confinement, le suivi médico-éducatif a été maintenu ; et la continuité pédagogique a été mise en place pour maintenir un contact régulier entre les élèves et leurs professeurs.

Dans tous les secteurs, des solutions inédites ont été déployées pour garantir un accompagnement thérapeutique, poursuivre et consolider les apprentissages, maintenir l'accompagnement à la scolarité et aux loisirs.

Depuis plus de 100 ans, les PEP militent et agissent pour que tous les enfants, quels que soient leurs besoins et leurs spécificités, aient accès à l'éducation, à la santé, aux loisirs et à la vie sociale.

À l'heure d'une sortie progressive du confinement complexe à mettre en œuvre, les PEP proposent d'organiser, de manière co-construite, une gamme d'activités éducatives en lien avec l'Éducation nationale, les collectivités locales, les autres associations complémentaires de l'école et en étroite coopération avec les parents d'élèves :

- Pendant les heures scolaires pour les élèves qui ne pourraient être pris en charge à l'école du fait de la distanciation physique, en mobilisant les locaux de nos sites périscolaires et tous locaux publics adaptés vacants par convention ;
- De même en temps périscolaire pour compléter l'offre des centres de loisirs municipaux ;
- Pendant les vacances scolaires, dans nos centres de vacances et autres locaux disponibles dont nous proposerons l'adaptation et la mise à disposition ;
- Avec toujours le souci d'offrir un répit attendu aux familles.

Quel que soit le choix des parents, en présentiel ou à distance, ces élèves ne doivent pas être les laissés pour compte de cette sortie progressive du confinement .

L'enjeu étant que tous les élèves puissent bénéficier d'une continuité pédagogique et d'un accompagnement adaptés à leurs besoins particuliers.

La Fédération Générale des PEP, dont le périmètre d'activité dépasse les frontières du médico-social et de l'Ecole, insiste sur la nécessité d'étendre la dynamique inclusive à l'ensemble du champ de l'éducation, en y intégrant les dimensions périscolaire et extra-scolaire à l'échelle territoriale.



Nos actions pour une école inclusive

Les PEP : un réseau historiquement porteur de l'école inclusive et d'une société inclusive

La Fédération Générale des PEP, acteur incontournable de l'école inclusive, a largement œuvré pour que l'inclusion soit inscrite dans la Loi de refondation de l'école de juillet 2013, et s'est activement mobilisée dans le cadre des travaux menés lors de la concertation nationale « Ensemble pour une école inclusive ». Ainsi la nouvelle loi de 2019 « pour une école de la confiance » traduit opérationnellement l'école inclusive qui est au cœur des valeurs défendues par le mouvement PEP.

La mobilisation du réseau PEP sur les dispositifs pour une éducation inclusive

Sur le terrain, nos 23 000 salariés, 8 000 bénévoles et 100 associations de proximité du réseau PEP font de la scolarisation, et de celle des enfants et adolescents en situation de handicap, une priorité.

Le réseau PEP dispose d'une expertise reconnue pour l'accompagnement de la scolarité des élèves en situation de handicap, notamment sur 3 mesures phares :

- Le renforcement de la formation des enseignants à l'accueil des personnes en situation de handicap ;
- L'implication forte dans l'accompagnement pour la mise en place de pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) et plus particulièrement des PIAL renforcés ;
- La création d'équipes mobiles médico-sociales diverses, adossées à la mise en œuvre de l'Ecole inclusive (équipes mobiles d'appui à la scolarisation - EMAS).

La coopération étroite avec le secteur médico-social, dont la FG PEP est le premier opérateur national « tous handicaps » représente l'une des évolutions majeures du service public de l'école inclusive.

Mais, pour la FG PEP, la diversité des modalités de scolarisation constitue la clé de voûte d'une réelle individualisation des réponses, aux attentes et besoins des élèves et de leur famille.



La pluralité des coopérations éducatives et médico-sociales

Les PEP proposent une pluralité de solutions pour répondre à la pluralité des besoins

En tant que gestionnaire d'établissements et services médico-sociaux et de dispositifs d'appui à l'inclusion, les associations PEP ont développé de nombreuses initiatives. Cette diversité d'innovations et d'actions de terrain est la preuve qu'une scolarité inclusive est un objectif concrètement réalisable et adaptable à la diversité des besoins des élèves.

Ainsi de nombreuses établissements ou dispositifs portés par les PEP interviennent en partenariat avec l'Ecole, auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers ou des élèves en situation de handicap. Des structures comme les Services d'éducation spéciales et de soins à domicile (SESSAD) ont ainsi particulièrement vocation à intervenir dans le milieu scolaire, afin d'apporter à l'école leur expertise dans l'accompagnement des jeunes en situation de handicap.

En 2019, 80% des établissements médico-sociaux du réseau PEP avaient externalisé tout ou partie de leur dispositif de scolarisation dans des établissements ordinaires. Cette externalisation permet aux jeunes en situation de handicap accompagnés par un établissement médico-social d'être scolarisés en milieu ordinaire, en contact avec des enfants non-porteurs d'un handicap. Les 51 classes externalisées portées par le réseau PEP et ses différents établissements concernaient ainsi près de 500 élèves à travers la France.

Les PEP sont également le premier gestionnaire de Centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP), des établissements proposant un accompagnement et un suivi à des jeunes avec difficultés d'apprentissage et troubles variées, ainsi qu'à leur famille. Certains CMPP ont ainsi développé des antennes pouvant intervenir en milieu scolaire ordinaire (maternelle, élémentaire, collège) en soutien des établissements scolaires.

Cette volonté de développer des solutions variées de scolarité inclusive est au cœur de la démarche du mouvement PEP visant à s'adapter à la variété des besoins et des souhaits des personnes. La vision de l'inclusion scolaire, telle que portée par les PEP, est que chaque enfant puisse bénéficier d'un large panel de solutions de scolarisation, allant de la scolarité en milieu ordinaire à la scolarité en établissements spécialisés.



© Patrick Zachmann/Magnum Photos pour la FG PEP

La pluralité des coopérations éducatives et médico-sociales

L'inclusion telle que portée par les PEP embrasse une vision bien plus large et complète

L'ambition inclusive des PEP tend en effet à s'appliquer à tous les temps de la vie de l'enfant (temps périscolaire, temps extra-scolaire, ...) afin de répondre à l'ensemble de ses besoins éducatifs. Plus que l'école inclusive, la volonté des PEP est de développer une véritable éducation inclusive.

Afin de mettre en œuvre leur vision de l'inclusion, le mouvement PEP porte également de nombreux dispositifs d'appui à l'inclusion scolaire.

Ces dispositifs innovants ont comme point commun d'œuvrer à une meilleure adaptation des accompagnements proposés aux besoins des personnes. **Afin de garantir des parcours de vie fluide et sans rupture**, ils tendent également à concerner l'ensemble des besoins en accompagnement des enfants en situation de handicap (éducatifs, pédagogiques, thérapeutiques, etc.).

Ils témoignent à la fois de la capacité d'innovation des associations du réseau PEP, mais également du fait que l'idéal inclusif porté par les PEP est concrètement atteignable.

En cela, on retrouve à travers ces innovations de terrain l'esprit des « communautés 360 », qui appellent à articuler les énergies du territoire autour des personnes, afin de leur garantir fluidité de parcours et accompagnement adaptées et adaptables à l'ensemble de leurs besoins.



© Richard Kalvar/Magnum Photos pour la FG PEP

Organiser les coopérations tout au long des parcours de vie

Le dispositif d'accompagnement médico-éducatif (DAME)

Sur le territoire d'Eure-et-Loir, ont été développés depuis 2016 des Dispositifs d'accompagnement médico-éducatif (DAME) afin d'adopter **une démarche globale d'accompagnement en coopération avec l'ensemble des acteurs du territoire.**

Les Dame sont nés de la transformation de trois Instituts Médico-Educatifs (IME) de l'association vers un fonctionnement en dispositif, et celle du Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) Départemental en Service Départemental d'Accompagnement à la Formation Professionnelle.

Ce dispositif couvre l'ensemble des besoins des enfants en s'adaptant à leur spécificité, afin notamment de mieux les accompagner vers la formation professionnelle. En fonction de la situation des enfants et de leurs capacités, différents modes de scolarisation sont proposées, chaque élève étant inscrit dans une école de référence en milieu ordinaire.

En plus du partenariat avec les établissements scolaires, le Dame s'intègre dans une ingénierie globale articulant plusieurs dispositifs innovants d'appui à l'inclusion scolaire, éducative, de loisirs...

Le Dame s'articule notamment avec le Pôle ressource handicap (PRH) qui étaye notamment l'action des accueils de loisirs sans hébergement (ASLH - plus connus sous le nom de centres de loisirs) pour l'accueil périscolaire et extrascolaire, dont près de 100 d'entre eux sont gérés par l'Association sur le territoire d'Eure-et-Loir.

Ainsi, sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant, la palette de ressources et de solution innovantes, mise au service de l'inclusion sur tous lieux et tous temps de vie, permet de déployer une expertise médico-sociale dans l'accompagnement à l'inclusion des enfants en situation de handicap.

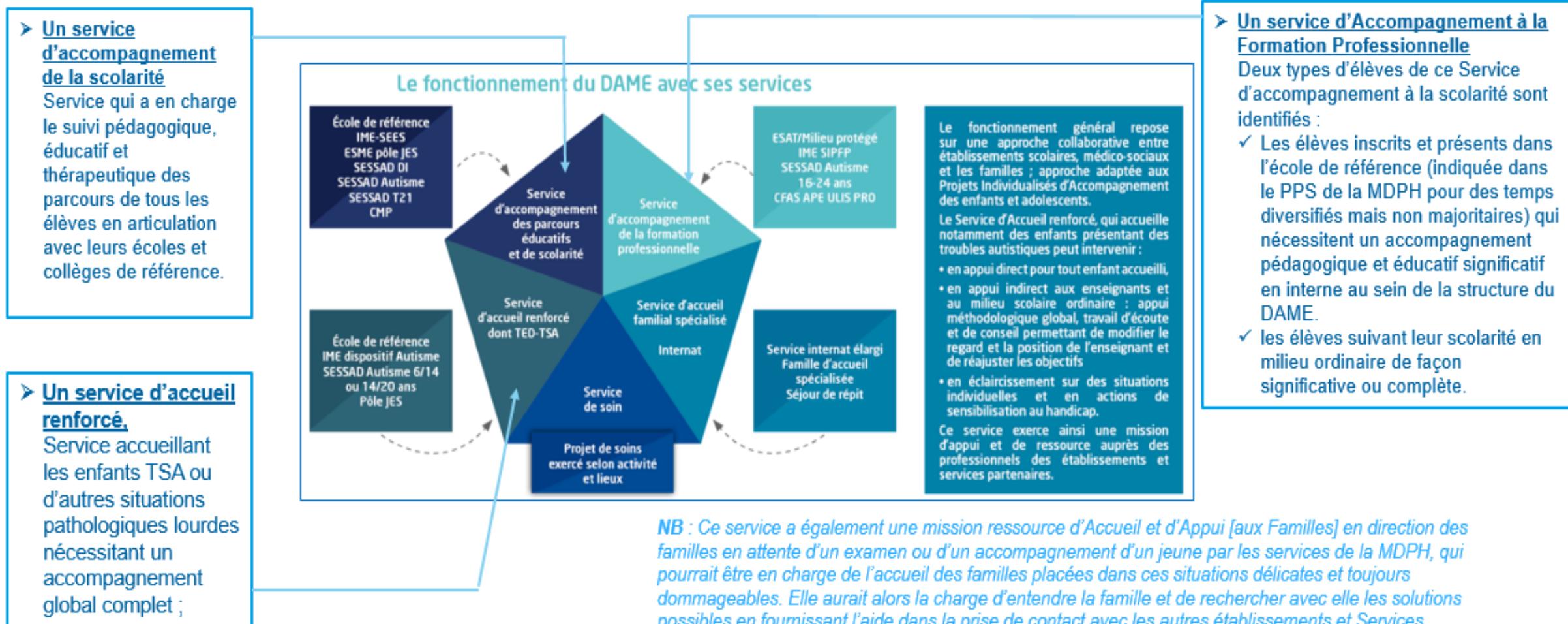
La force d'un tel dispositif est de pouvoir s'adapter quantitativement et qualitativement à la situation de chaque enfant, constituant ainsi une palette ressource d'accompagnement ancrée dans son territoire.

En proposant des accompagnements éducatifs, thérapeutiques, pédagogiques, il répond de manière coordonnée aux différents besoins, ce qui favorise l'inclusion globale des personnes.

Cette dynamique a progressivement été élargie à l'ensemble des Instituts médico-éducatifs du département et de la région Centre-Val de Loire.

De tels dispositifs sont également essaimés dans le réseau PEP dans le reste du territoire national.

DAME (PEP 28) : structuration schématique



Organiser les coopérations tout au long des parcours de vie

Le projet de palette ressource inclusive

L'une de nos associations intervenant sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine porte, avec l'ensemble de ses partenaires territoriaux, un projet de palette ressource inclusive sur tout temps de vie, embrassant l'ensemble des besoins des enfants en situation de handicap.

Ce projet est actuellement travaillé avec l'ensemble des institutions territoriales, au premier rang desquelles, l'agence régionale de santé.

Si elle comprend un dispositif d'école inclusive, **la palette vise également à répondre aux besoins des personnes en situation de handicap en matière de santé, de participation, d'accompagnement à l'autonomie, etc.**

Le fonctionnement d'une telle palette est calquée sur l'idée que la personne et ses spécificités doit être au cœur du dispositif, ce dernier devant s'adapter aux modalités souhaitées d'accompagnement.

L'objectif d'une telle démarche est d'être en mesure de mobiliser une grande variété de ressources autour des besoins des personnes, en développant de nombreux partenariats avec des acteurs locaux divers (associations, collectivités locales, établissement scolaires, etc.).

La palette ressource fonctionne ainsi comme une plateforme pouvant mettre à disposition des personnes des compétences sociales, médico-sociales, éducatives, de santé, de loisirs. **L'ensemble des tenants de cette plateforme articulent ainsi leur intervention autour de la personne, en appui des acteurs du milieu ordinaire et de l'ensemble des ressources spécialisées du territoire.**

La grande richesse de cette plateforme est de proposer tout l'éventail des solutions aux besoins des personnes en situation de handicap, et d'ainsi **leur garantir une continuité de parcours**, grâce aux interventions coordonnées et finement adaptées des différents acteurs.

Une plateforme dont le fonctionnement s'appuie sur une coopération étroite de l'ensemble des acteurs du territoire, dans une véritable dynamique de mutualisation des compétences et des expertises de chacun, et d'ainsi venir en appui de tous les acteurs au contact avec les enfants accompagnés.



Les PEP : un réseau de compétences sur tous les territoires

Le réseau des PEP : une expertise de l'accompagnement sur tous les temps de vie, mobilisable sur les territoires pour répondre aux besoins identifiés

L'ensemble du réseau PEP est mobilisé dans tous les territoires, tous secteurs confondus (médico-social, politiques éducatives de proximité, vacances/loisirs/culture) pour mettre en place des accompagnements sur tous les temps de vie, tout au long des parcours des personnes accompagnées.

Aujourd'hui, les PEP sont reconnues pour leur capacité à faire et à innover dans les territoires : en mettant en place des dispositifs ou en développant des expérimentations territoriales pour répondre à une problématique locale. Nous apportons une approche transverse et systémique de la personne, en la considérant dans sa globalité. Cette approche décloisonnée des secteurs est une des spécificités et des forces de notre réseau.

Les PEP portent en effet, la vision des personnes accompagnées comme sujets de droits et non comme objets de soins. C'est pourquoi nous adaptons et coordonnons les actions des différents intervenants autour des besoins et des attentes exprimées.

Des modèles organisationnels déjà expérimentés et prêts à essaimer sur les territoires

Une recherche action a été conduite durant 24 mois par la FG PEP pour favoriser l'accès des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie à des activités de loisirs choisis. En effet, l'accès aux loisirs des personnes en situation de handicap reste restreint et contraint à une offre dédiée.

Ce projet partenarial associe la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), la Caisse Nationale d'Allocation Familiale (CNAF) et la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) et l'expertise de l'École des hautes études en santé publique (EHESP), de l'Institut National Supérieur de Formation et de Recherche pour l'Éducation des Jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés (INSHEA) et du conseil scientifique de la FGPEP.

L'objectif est double :

- Identifier les freins et leviers à l'expression des désirs et aspirations des personnes en situation de handicap, pour favoriser leur accès aux loisirs de leurs choix.
- Et produire un modèle organisationnel et fonctionnel mobilisant les ressources du territoire, favorisant l'expression des aspirations et des choix des personnes en situation de handicap et permettant de répondre à leurs attentes.

L'engagement et l'autodétermination des personnes en situation de handicap doivent être encouragés et accompagnés. Leur pleine participation est au cœur de l'ambition inclusive de la FG PEP.

Les PEP au cœur de l'innovation sociale pour la dynamisation des territoires

Acteurs majeurs de la co-construction des politiques publiques, les PEP sont reconnus pour leur capacité à organiser les coopérations et mettre en synergie les expertises des professionnels tous secteurs confondus ; et pour répondre, au travers de solutions innovantes, aux besoins des populations locales, en prenant en compte leurs spécificités.

#03.

Mieux nous connaître



MIEUX CONNAITRE LES PEP

Les PEP : 100 ans d'expérience au service d'une société inclusive

Un mouvement de transformation sociale

Les Pupilles de l'Enseignement Public ont vu le jour en 1915 pour venir en aide aux 300 000 orphelins de la Grande Guerre et accompagner les jeunes délaissés, oubliés et exclus de la société. Dès le départ, notre mouvement s'est ancré dans la conviction que, malgré les difficultés sociales, sanitaires ou le handicap de chacun, **l'éducation permet de s'émanciper et de réaliser son projet de vie.**

Les 101 associations qui constituent notre réseau se reconnaissent dans la pensée solidariste de **Léon Bourgeois, prix Nobel de la paix et premier Président des PEP** : il existe entre chaque individu et tous les autres un lien nécessaire, intrinsèque de solidarité. Ce lien constitue le fil rouge de tous nos domaines d'intervention, sur l'ensemble du territoire français : petite enfance, jeunes et seniors, éducation, loisirs et vacances, social, médico-social et sanitaire.

L'ensemble des associations membres de la FGPEP forment un vaste mouvement de transformation sociale, reconnu d'utilité publique.

Depuis 100 ans, nos actions locales sont guidées par les **valeurs républicaines de laïcité, de solidarité, d'égalité et de citoyenneté**, indissociables les unes des autres.

Ensemble, elles participent à la construction d'une société plus éclairée, plus juste et plus inclusive.

Nos champs d'action

Nous œuvrons pour l'émancipation sociale et contre toute forme d'exclusion à travers trois domaines d'intervention :

- les politiques éducatives vacances, loisirs et culture ; afin de permettre l'accès à l'éducation, aux vacances, aux loisirs, à la culture et au sport pour tous
- les politiques sociales, médico-sociales et de santé ; pour bâtir une société inclusive
- les politiques éducatives et sociales de proximité ; pour prévenir et agir contre les inégalités éducatives et sociales.

Notre projet fédéral 2018-2022, co-construit avec l'ensemble de notre réseau d'associations, s'inscrit dans un contexte de mutations profondes, où les inégalités se creusent et les clivages s'accentuent. Plus que jamais, nous voulons **agir pour l'émancipation sociale, contre l'exclusion**, à travers la transversalité de nos actions qui fait notre force, et l'éthique de bienveillance qui la soutient.

Un maillage territorial et une approche transversale des politiques publiques

Nos 101 associations et 1 200 établissements accompagnent chaque année, au sein même des territoires, plus de 1,3 million d'enfants, d'adolescents, d'adultes et leurs familles dans l'exercice de leurs droits : l'éducation, la culture, les loisirs, les soins, la vie sociale, le logement, la formation et l'emploi.

Le projet des PEP d'une société inclusive où chacun trouve sa place passe par la mobilisation et la participation des citoyens afin qu'ils transforment eux-mêmes la société.

Les PEP au cœur de l'innovation sociale dans les territoires

Aujourd'hui, les PEP sont reconnues pour leur capacité à faire et à innover dans les territoires : en mettant en place des dispositifs ou en développant des expérimentations territoriales pour répondre à une problématique locale. Nous apportons une approche transverse et systémique de la personne, en la considérant dans sa globalité.

Fortes de leur maillage territoriale et de leur expertise de l'accompagnement, les PEP apportent une vision transversale et à 360° des politiques publiques. C'est ce qui fait notre force et notre spécificité.

101

associations départementales,
en métropole et dans les DOM

1,3 Million

d'enfants, adolescents, adultes
et leurs familles accompagnés

23 800

salariés

2 M€

versés pour des actions
de solidarité

900 M€

d'activité en 2016 (produits
d'exploitation)

8 000

bénévoles

104

ans d'expérience

1 300

établissements,
services et dispositifs,

Fédération générale des PEP

Virginie Jouvenelle
Cheffe de projet communication
Tél. : 01.41.78.92.73
Email : v.jouvenelle@lespep.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

